

Licence Lettres

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université de Caen Normandie - UNI-CAEN. hceres-02036213

HAL Id: hceres-02036213 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036213v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000694

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention: Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres se décline sous la forme de deux spécialités développées sur trois ans : la spécialité Lettres modernes qui donne lieu à deux parcours distincts à partir de la troisième année, le parcours A : Métiers de l'enseignement et le parcours B : Littérature, métiers du livre et de la culture, et la spécialité Lettres classiques sans distinction de parcours.

La mention Lettres vise trois objectifs complémentaires : une solide formation littéraire assurée par des enseignements fondamentaux de littérature française et de civilisation antique ; une formation linguistique développée par des enseignements de grammaire et notamment de syntaxe et sémantique ; le développement d'une culture générale reposant en particulier sur l'acquisition de compétences rédactionnelles.

La mention Lettres est une formation puridisciplinaire qui ouvre sur les concours de l'enseignement et de l'administration ; elle prépare également les étudiants à des métiers en lien avec la communication, la culture et la traduction qui reposent sur la connaissance du patrimoine littéraire.



Nombre d'inscrits en L1	151
Nombre d'inscrits en L2	97
Nombre d'inscrits en L3	81
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Le dossier ne répond pas à de nombreux critères d'évaluation, il est donc défaillant sur de nombreux aspects définitoires d'une formation de licence.

Des efforts pour prendre en compte certains critères d'ordre pédagogique sont observables, mais le dossier ne permet pas d'en évaluer la pertinence : il est trop succinct sur les changements apportés et l'imprécision des renseignements fournis, par exemple les intitulés des enseignements, rend peu crédibles certaines annonces. Des contradictions sont également observables entre les objectifs visés et les dispositifs mis en place pour y parvenir : on notera notamment que la mention vise un objectif essentiellement défini comme généraliste alors que l'on trouve des enseignements fortement inscrits dans la discipline.

L'aide à la réussite se manifeste sous la forme du dispositif mis en place par l'établissement renforcé par l'existence du tutorat en première année, mais diminué par certains choix pédagogiques. Même s'il doit être souligné que la mention de Lettres doit intégrer dans sa formation des disciplines variées (linguistique, littérature comparée, latin, etc.), les spécialités proposées restent encore trop disciplinaires : les cours de méthodologie sont fortement inscrits dans la discipline, les UE d'ouverture sont nombreuses, mais diminuées parce que rassemblées dans une UE optionnelle qui les met en concurrence. Le volume horaire (et parfois les coefficients et les EC accordés) de certains enseignements (fondamentaux en vue de la préparation des concours qui constitue l'issue principale de la formation) affaiblit considérablement leur pertinence dans la formation des étudiants.

L'insertion professionnelle ne trouve que très peu de place dans le dossier qui ne compte pas d'intervention de professionnels, réduit l'intérêt des stages par une intégration marginale dans la formation et ne précise pas les modalités de réorientation. Seules les carrières de l'enseignement sont véritablement prises en compte.

La formation repose sur une large équipe pédagogique dont on ne connaît pas la structure et le fonctionnement, sa présentation dans le dossier étant réduite à un tableau listant les intervenants dans la mention. Le département s'appuie en revanche sur l'évaluation des étudiants qui a permis de faire évoluer la maquette vers la mention à l'étude. Le suivi des étudiants est inexistant.

Points forts :

- Mise en place d'une procédure d'évaluation par les étudiants dont les propositions entrent dans la réflexion de l'équipe pédagogique.
- L'équipe de la spécialité Lettres modernes s'investit dans une réflexion pédagogique notable qui a permis de définir une formation progressive dans laquelle la définition de parcours n'intervient qu'en troisième année.

Points faibles :

- Des formations qui, malgré les efforts, restent encore trop disciplinaires aux dépends de la culture générale, mais également de la formation en lettres : centration sur la littérature et la civilisation, faiblesse du langage. Les objectifs annoncés, sans doute motivés par les critères propres à une formation de licence, sont en contradiction avec le contenu des spécialités et des parcours. Il en résulte des effets d'annonce (la prévision d'une journée d'étude pour informer les étudiants sur la formation est inadaptée de même que l'évaluation par entretien individuel exploitée par la spécialité Lettres classiques).
- Absence totale de réflexion consacrée à la professionalisation, au suivi des étudiants et à leur devenir, un dossier très peu prospectif.
- Pas de prise en compte des étudiants présentant des contraintes particulières et pas de définition d'une politique internationale mise à part la référence évasive aux échanges.
- Une équipe pédagogique peu structurée, peu encline (certaines rubriques ne sont tout simplement pas renseignées) à la prise en charge des aspects organisationnels et de l'évolution de l'enseignement universitaire tout au moins au niveau licence.
- Un dossier renseigné avec trop de parcimonie, les informations présentes sont insuffisamment développées et se limitent parfois à des indications types trop générales (référence aux stages ou à la poursuite des études, par exemple). Les informations absentes sont nombreuses, trop nombreuses. Enfin, la mention de certaines données est parfois sans rapport avec la thématique annoncée par la rubrique renseignée, la présentation de l'équipe pédagogique par exemple.



• Le dossier s'appuie trop souvent sur les dispositifs mis en place par l'établissement sans les mettre en valeur dans certains cas où cela serait pourtant nécessaire.

Notation

Note de la mention (A+, A, B ou C): C

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion en termes de spécialités et de parcours a débuté, il faudrait la poursuivre afin de définir des profils de formation plus en adéquation avec les objectifs et les compétences. Les objectifs affichés sont trop généraux et entrent en contradiction avec les issues professionnelles annoncées. Cette réflexion permettrait de redéfinir précisément les objectifs visés par la formation en identifiant les différents types de compétences.

La mention regroupe des enseignants de plusieurs départements, mais ne semble pas reposer sur un réel travail collectif auquel il serait profitable à l'avenir de parvenir. Il reste à définir des complémentarités disciplinaires et une solide équipe dans laquelle les responsabilités sont clairement affichées et distribuées sur les différents partenaires de la formation.

S'il semble incontestable que la mention Lettres ait toute sa place dans l'offre de formation de l'établissement en raison des débouchés possibles et des complémentarités disciplinaires qu'elle est susceptible de générer, l'établissement devrait apporter le soutien nécessaire à la la valorisation et à la lisibilité de cette mention et sensibiliser son équipe pédagogique aux critères d'évaluation des formations de licence.

A l'avenir, il conviendra d'accorder une attention plus soutenue à la consitution du dossier afin d'éviter une information trop lacunaire.